



EquuRES

1^{ER} LABEL ENVIRONNEMENTAL DE LA FILIÈRE ÉQUINE

Labellisé en 2011 puis en 2012, le projet EquuRES, porté par le Conseil des chevaux de Basse-Normandie a permis le développement d'une marque de qualité « environnement et bien-être animal » spécifique aux activités équinnes. Unique et transversal, EquuRES est un outil de pilotage de la qualité pour l'ensemble des structures de la filière équine.

Le projet

- ➔ **Nom du projet** : EquuRES
- ➔ **Porteur du projet** : Conseil des chevaux de Basse-Normandie (CCBN)
- ➔ **Budget global du projet** : 300 000€
- ➔ **Financement** : Région Basse-Normandie, Ademe délégation régionale de Basse-Normandie, Fonds européens (LEADER), Fonds EPERON
- ➔ **Partenaires** : Ademe, Région Basse-Normandie, Alisea, Ecoraster, EquiCER.

Le contexte

- ➔ Bien que bénéficiant d'une image "nature" assez forte, la filière équine a longtemps été peu sensibilisée aux problématiques environnementales. Ainsi, et au contraire d'autres secteurs agricoles tel que l'élevage bovin, la filière équine ne disposait pas de références sur l'impact écologique de ses activités.

Les objectifs

- ➔ Économies d'énergie, maîtrise des flux, préservation des ressources et de la biodiversité, qualités des sols, de l'eau, de l'air, bien-être animal, l'objectif du projet était donc de doter la filière équine d'un **outil de pilotage de sa qualité environnementale**. Au travers du label, on permet également de valoriser et de diffuser les savoir-faire et les **bonnes pratiques** de la filière équine mais aussi de pérenniser les activités.

Le label EquuRES accompagne les acteurs de la filière pour **répondre aux exigences** réglementaires actuelles et anticiper celles à venir.

Le fonctionnement

Le service proposé par le label EquuRES est la **mise à disposition d'outils, l'accompagnement** et **l'évaluation** d'une démarche de qualité en matière d'environnement et de bien-être

- ➔ animal spécifiquement dédié aux activités équinnes. Le label s'appuie sur 105 critères répartis en 9 grandes thématiques : alimentation-litière, bien-être et soins vétérinaires, déplacements-transports-engins agricoles, eau, énergie-chauffage-éclairage-équipement, espaces extérieurs-paysage, fumier-déchets, gestions des bâtiments et gestion des équipes-communication. Un **référentiel** décrit les règles de fonctionnement et d'attribution du label. Un organisme certificateur audite, chaque année, le système de contrôle collectif mis en place.

L'innovation

EquuRES est innovant et **structurant** pour la filière équine. Ce projet a permis de développer le **premier label environnemental spécifique à la filière équine**. C'est également la seule marque de qualité commune à l'ensemble des secteurs : centre équestre, centre d'entraînement, élevage sport, galop, trot.... La mise en œuvre de ce label a nécessité la réalisation de **références inédites** visant à mieux connaître l'impact environnemental de la filière.

Les premières retombées



- **Dépôt de marque** en 2013
- **Création du label** EquuRes en 2014
- **Présentation du label** dans des colloques en France, en Europe et dans le monde
- **Déploiement national** débuté en 2015
- **24 entités labellisées** dans tous les secteurs de la filière
- **15 évaluateurs** EquuRES formés
- **21 organisations** (association de protection de l'environnement, représentant de la filière équine..) impliquées dans le développement du label
- **Réseau de partenaires** en développement avec déjà 3 entreprises engagées
- Obtention, en 2014, du **certificat de conformité** avec le référentiel EquuRES décerné par DNV-GL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC.

Votre contact :

Lola QUITARD
Conseil des chevaux de Basse-Normandie
Tel : 02 31 27 10 10
www.chevaux-normandie.com